

lfs

Au collège Senghor, le téléphone doit être invisible

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 4 septembre 2018
501 mots | -



Au collège Léopold-Sédar-Senghor, un Conseiller principal d'éducation (CPE) rappelle aux nouveaux élèves l'interdiction de se servir de leur téléphone. - Crédit Stéphane Geufroi

La loi, votée cet été par le Parlement, interdit, depuis lundi, l'usage du téléphone mobile dans les collèges et les lycées.

Lundi matin, seuls les élèves de 6^e ont fait leur rentrée.

Pour le chef d'établissement, Blaise Leblanc, la nouvelle loi interdisant le téléphone mobile dans les établissements scolaires ne change pas grand-chose. **« Avec le conseil d'administration, nous avons déjà validé par le passé l'interdiction d'utiliser le téléphone portable. »**

Mais avec cette nouvelle loi, **« notre ministre de l'Éducation nous a laissé les coudées franches ».**

Les chefs d'établissements avaient aussi le choix à la rentrée entre demander aux élèves de ranger leur téléphone dans leur casier ou de l'éteindre et de le ranger dans leur sac de cours : **« Nous avons opté pour la seconde solution : le téléphone doit rester invisible, éteint dans le sac de cours dans l'enceinte du collège. Les écouteurs sont également interdits ».**

Cela comble aussi un vide juridique : **« Nous avons désormais le droit de confisquer les téléphones. »**

Tous les parents d'élèves ont été prévenus en juin de ce nouveau fonctionnement.

« Je me suis déjà fait attraper »

Concrètement, **« quand un élève est surpris avec son téléphone, nous lui demandons de nous le donner. Nous le mettons dans une enveloppe et faisons constater son état pour ne pas qu'on nous reproche de l'avoir abîmé. Puis la famille doit venir le récupérer dans le bureau du principal »**, ajoute un Conseiller principal d'éducation (CPE) du collège.

Les 6^e sortent de classe et vont déjeuner.

Maëlys avance avec ses béquilles. À la question : as-tu un téléphone mobile ? Elle répond : « **Oui mais il ne faut pas l'utiliser ici, du coup je ne l'ai pas apporté. Mais je le prendrai demain. Il restera au fond de mon sac de cours.** » Inquiète sans téléphone ? « **Non, si j'ai un truc important à dire à mes parents, je sais que je peux aller à la vie scolaire pour les appeler.** »

Pour Lola une de ses copines, ne pas avoir son mobile l'inquiète : « **Quand je l'ai je me sens rassurée.** »

Pour Wyllem, en revanche, ne pas l'avoir n'est pas un problème : « **Et puis de l'avoir et de le montrer à tout le monde ça donne envie à ceux qui n'en ont pas et ça peut créer des problèmes.** »

À l'extérieur, Delphine attend sa fille Elicia. « **Ma fille à un mobile. Mais elle ne l'a pas emmené. Je pensais qu'elle n'avait pas le droit. Demain, elle le prendra.** »

Aline, 17 ans, attend sur un banc devant le collège : « **J'étais en 3^e, il y a deux ans, ici. Et oui on allait dans les toilettes pour se servir de nos téléphones. Mais aussi au fond de la cour. Ou alors on le mettait dans les troussees ou sous les cahiers. Mais je me suis fait attraper !** »

L'an dernier, seuls 15 élèves sur 700 ont dérogé au règlement du collège Senghor.

Nathalie TRAVADON.